



**C.C.A.S**  
**VILLE DE NICE**

**Monsieur Andrew RENAULT**  
**Coordinateur CCAS**  
**Syndicat CGT Nice Métropole NCA**  
**33, Avenue Jean Médecin**  
**06000 NICE**

Nice, le **16 FEV. 2021**

Monsieur le Coordinateur,

J'ai pris connaissance de votre courrier en date du 6 janvier 2020, relatif à l'organisation des cycles de travail du Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) concernant les aides-soignants du SSIAD.

Comme vous l'évoquez, le dossier n°20/12 introduisant une modification des cycles de travail des agents ayant des fonctions d'aide-soignant au sein du service de soins infirmiers à domicile du SPASAD a été voté lors de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2020 du Comité Technique, et pour mémoire votre organisation syndicale s'est abstenue sur le vote de ce dossier.

Je vous rappelle qu'un travail préparatoire a été mené avec les agents de ce service.



En effet, une réunion a été organisée par votre syndicat, à cette occasion deux heures de récupération ont été octroyées aux agents. A l'issue, vous avez adressé des propositions de plannings au responsable du SPASAD avec qui vous aviez échangé, convenant que ces plannings induisaient des horaires non appropriés et un manque d'équité entre les agents, voire des temps de travail non réglementaires. Par ailleurs, vous proposiez de recruter du personnel supplémentaire alors que l'activité du service ne le nécessite pas (60% de taux d'occupation) et cela n'est pas conforme aux financements de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

De son côté, le responsable du SPASAD a réalisé un travail collaboratif avec les agents, tous ont pu s'exprimer et faire des remarques et des propositions.

Les droits à congés ont été calculés et passent de 22,5 jours à 23,5.

Cependant, dans un souci d'équité et d'harmonisation entre les agents de l'aide à domicile et du soin (aides-soignants et infirmières), le CCAS a octroyé 1,5 jour de plus portant le total de congés annuels à 25.

Réf : S-01142955  
Affaire suivie par : Matthieu LABROSSE  
Direction Vie Sociale et Autonomie  
Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile  
06364 NICE Cedex 4

 04 93 13 52 60 -  [matthieu.labrosse@ccas-nice.fr](mailto:matthieu.labrosse@ccas-nice.fr)

L'absence des agents est anticipée chaque jour car l'essence même des missions du service implique une totale continuité de service auprès des usagers, cela permet de répartir le travail quotidien afin d'éviter la fatigue supplémentaire.

Pour autant, ce fonctionnement en souplesse est très favorable aux agents bien qu'il représente une gestion importante pour le service. Comme vous le savez, la continuité de prise en charge des patients implique une gestion fine et complexe des plannings des aides soignants. Il est notamment demandé une anticipation des congés par semestre afin de veiller à l'équation entre les besoins des bénéficiaires et les besoins en personnel.

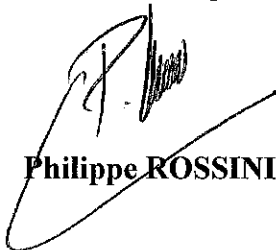
Cependant, les demandes de congés arrivées en dehors de ce cadre sont conservées pour un accord éventuel en fonction des possibilités.

Je sais que les agents se sont mobilisés en permanence pour faire face à la crise sanitaire et les responsables de proximité sur le territoire apportent une attention particulière aux agents et à leurs difficultés. Les échanges sont quotidiens avec eux et avec toute la hiérarchie.

Je vous rappelle que l'organisation actuelle des cycles de travail est pensée de manière transversale pour l'ensemble des différents professionnels et dans le respect de l'objectif de pluridisciplinarité de l'expérimentation SPASAD. Ainsi, il est important de permettre au service de procéder à une évaluation de cette organisation sur le premier semestre 2021, afin d'en tirer un bilan complet et précis. Toute éventuelle modification future des cycles de travail ne pourra donc s'envisager que sur la base de ce bilan auquel l'ensemble des agents sera associé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Coordinateur, en l'expression de ma parfaite considération.

**Le Directeur général**



**Philippe ROSSINI**